

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2016

PRESENTS : MM. CUBERTAFON, BOULANGER, POUQUET, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, Mmes PERETTI, MAILLER, PEYRAMAURE, ISASCA, CHABRELIE, POLTORAK formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : P. COMBROUX, F. GAY, G. REYNAUD

Alain POUQUET a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 3 juin 2016

Mise aux voix : le procès-verbal du 3 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Attribution du marché de travaux : PROGRAMME VOIRIE 2016

Vu l'avis d'appel public à la concurrence,

Vu les 3 offres reçues,

Vu le rapport de la commission de sélection des offres,

Il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante : EUROVIA au prix de 30 707,86 €HT.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

3. Décision modificative du budget principal n° 2

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	montant	Compte	Libellé	montant
6811	Amortissements SDE enfouissement le Puy	+ 15 581,92			
023	Virement à la section d'investissement	- 15 581,92			
TOTAL		0	TOTAL		0

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	montant	Compte	Libellé	montant
2188 op.85	Matériel	+ 50	28041582	Amortissement SDE enfouissement le Puy	+ 15 581,92
2151 op 79	Voirie	+ 1 900	021	Virement de la section de fonctionnement	-15 581,92
2041582 op 100	Fonds de concours au SIAEP fresque château d'eau	+ 4 450			
020	Dépenses imprévues	- 6 400			
TOTAL		0	TOTAL		0

Mise aux voix : approuvée à l'unanimité.

4. Remplacement d'un foyer lumineux d'éclairage public devant la salle des fêtes

Le montant du remplacement est estimé à 520,75 € HT Le SDE prend en charge 55 % de la dépense, il reste à charge de la commune 235 €.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.